

lecture. Que l'auteur se soit moins intéressé à l'histoire économique est un choix légitime, mais celui-ci est conforme à une tradition de l'historiographie rurale de l'Ouest, qu'il faudrait dépasser. Ce désintérêt relatif résulte certes de l'insuffisance des indicateurs sériels disponibles, mais il n'est peut-être pas impossible d'en construire de nouveaux. Il n'est pas anodin que les prix du fil de lin aient augmenté de façon continue à partir de 1650 (p. 67), au moment où la manufacture prenait son essor. En dépouillant des inventaires après décès, il devrait être possible de construire des séries des prix des différents produits liniers dans la longue durée. De là, l'observation relative des variations des prix du lin et des céréales devrait être instructive. Un tel chantier de dépouillement, faut-il le préciser, ne pourrait être mené à bien que de façon collective.

Michel NASSIET

Mélanie HAMON, *Vies de saints bretons et règles monastiques. Étude de l'introduction de la Règle de saint Benoît dans les monastères armoricains d'après l'hagiographie bénédictine du haut Moyen Âge*. S. I. Hor Yezh, Collection hagiographie bretonne – Sent kozh hor bro, 1998, 117 p.

Mélanie Hamon inaugure ici une collection lancée par la revue *Hor Yezh*, qui vise à mettre à la disposition du public des traductions de *Vies* latines médiévales de saints bretons, ouvrages d'accès difficile à tous points de vue. Il s'agit là d'un petit ouvrage issu d'un mémoire de maîtrise mené à bien sous la direction de B. Merdrignac à l'université de Rennes 2, qui se présente comme une introduction aux futures publications de *Vies* de saints. À partir d'une vingtaine de *Vitae*, M. Hamon, après avoir montré l'originalité de ce genre de littérature, s'efforce de retrouver à quelle règle avaient obéi ces saints qui sont tous des moines. Pour en retrouver des éléments, elle examine successivement le rôle du travail dans l'idéal monastique, les vertus jugées nécessaires pour accéder à la sainteté, le rôle du saint dans son monastère, enfin tout ce que les *Vitae* nous font connaître de la vie quotidienne dans les monastères bretons du haut Moyen Âge. Elle en conclut que la règle de saint Benoît s'est imposée progressivement et que son usage n'est pas le résultat d'un *diktat* des souverains carolingiens. Sa démonstration est toutefois affaiblie dans la mesure où elle n'échappe pas toujours au piège des anachronismes dans des œuvres bien postérieures aux personnages auxquelles elles sont consacrées. Une importante bibliographie atteste du sérieux de la recherche ; elle rendra aussi service à ceux qui souhaitent s'intéresser à la question.

André CHÉDEVILLE